

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 29 novembre 2017 fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR : TREK1731447A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 31 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet, en date du 11 octobre 2017;

Vu l'avis émis le 15 novembre 2017 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent:

Article 1^{er}

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2017 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite:

M. NICOT François-Xavier.
M. BOUCHUT Jean-Emmanuel.
Mme CERZO Véronique.
M. MARTIN Antoine.
Mme SIMON Françoise.
Mme GUERAND Mathilde.
M. ALPHAND Frédéric.
M. ROUX Pierre.
M. TREMEAU Damien.

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et solidaire et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont

chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 29 novembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
Pour le directeur des ressources humaines :
Le chef du service de gestion,
S. SCHTAHAUPS

Pour le ministre et par délégation :
Pour le chef du service des ressources humaines :
*La sous-directrice de la gestion des carrières
et de la rémunération,*
N. LE QUELLENEC